

Grille d'évaluation des comptes-rendus de TP

Un compte-rendu par binôme est attendu pour l'ensemble des séances de TP. Ce compte-rendu sera envoyé 15 jours après la dernière séance sous forme pdf par voie électronique à l'adresse suivante : celine.leonard@u-pem.fr

Les points suivants seront particulièrement évalués :

1. La qualité de la rédaction :
 - Niveau de français : orthographe, grammaire, clarté, ...
 - Organisation : plan, introduction, conclusion
 - Figures : qualité, titre, axes, labels, unités
 - Tableaux : labels, unités, chiffres significatifs
2. Le nombre de sujets traités
3. La qualité du traitement de chaque sujet :
 - Qualité des résultats
 - Détails des méthodes utilisées
 - Différents tests
 - Réponses aux questions
 - Discussions au delà
4. L'analyse des résultats :
 - Interprétations : justes, pertinentes, détaillées
 - Comparaison avec la littérature, citation des sources
5. Nombre de pages raisonnable (15 max)